

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon tenue le 17 mars 2022 à 10 h 30, à la salle du Conseil Kilgour de la MRC de Beauharnois-Salaberry située au 2, rue Ellice, à Beauharnois.

Sont présents :

MRC de Beauharnois-Salaberry :

M. Miguel Lemieux, vice-président de la Régie, préfet de la MRC et maire de Salaberry-de-Valleyfield

M. Alain Dubuc, maire de Beauharnois

MRC de Roussillon :

M. Sylvain Payant, président de la Régie, préfet suppléant de la MRC et maire de Saint-Isidore

M. Christian Ouellette, préfet de la MRC et maire de Delson

Sont absents :

M. Yves Daoust, préfet suppléant de la MRC et maire de Saint-Louis-de-Gonzague

M. Jean-Claude Boyer, maire de Saint-Constant

Les représentants présents forment le quorum du Conseil d'administration, sous la présidence de M. Sylvain Payant.

Assistent également :

Mme Linda Phaneuf, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Régie et directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry

M. Gilles Marcoux, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Roussillon

Mme Audrey Pilon, agente de l'administration de la MRC de Beauharnois-Salaberry

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du Conseil d'administration le 11 mars 2022.

2022-03-07 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Alain Dubuc
Appuyé par M. Miguel Lemieux
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2022-03-08 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Christian Ouellette
Appuyé par M. Alain Dubuc
Et unanimement résolu

D'ajouter un (1) sujet à l'ordre du jour proposé soit :

4.4 Rapport de la vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec portant sur la transmission des rapports financiers – Dépôt

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié et reproduit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2022
4. Affaires administratives
 - 4.1. Comptes payés et à payer au 17 mars 2022
 - 4.2. Rapport financier de l'année 2021 et rapport du vérificateur externe – Dépôts
 - 4.3. Rapport portant sur la gestion contractuelle – Dépôt
 - 4.4. Rapport de la vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec portant sur la transmission des rapports financiers – Dépôt
5. Correspondance
 - 5.1. MRC de Roussillon - Résolution numéro 2022-03-40 - Confirmation du tonnage que la MRC de Roussillon réserve à ses ICI pour la future installation de compostage
6. Varia
7. Période de questions
8. Levée de la séance

ADOPTÉE

2022-03-09 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2022

Il est proposé par M. Miguel Lemieux
Appuyé par M. Christian Ouellette
Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2022 soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

2022-03-10 COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 17 MARS 2022

Il est proposé par M. Alain Dubuc
Appuyé par M. Miguel Lemieux
Et unanimement résolu

Que la liste des comptes à payer et déjà payés de la Régie, datée du 17 mars 2022 et au montant de 6 743,58 \$ soit approuvée.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à effectuer le paiement desdits comptes.

ADOPTÉE

RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2021 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – DÉPÔTS

Tel qu'exigé par les articles 620 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q. chapitre C-27.1) et 105 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19), la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim a dressé le rapport financier de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021. Elle procède donc au dépôt du rapport financier de l'année 2021, lequel est accompagné du rapport du vérificateur externe.

RAPPORT DE GESTION CONTRACTUELLE – DÉPÔT

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim procède au dépôt du document intitulé « Rapport portant sur l'application du règlement de gestion contractuelle ». Ce document sera publié sur le site Internet de la Régie, pour consultation par les intéressés.

RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENCE À LA VÉRIFICATION DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC PORTANT SUR LA TRANSMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS - DÉPÔT

Conformément à l'article 86.8 de la *Loi sur la Commission municipale* (RLRQ, chapitre C-35), la directrice générale et greffière-trésorière procède au dépôt des documents suivants :

- Une correspondance de la Commission municipale datée du 14 mars 2022 ;
- Le « Rapport de la vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec portant sur la transmission des rapports financiers (Audit de conformité) ».

CORRESPONDANCE

La directrice générale et greffière trésorière par intérim dépose la résolution suivante :

- MRC de Roussillon - Résolution numéro 2022-02-40 - Confirmation du tonnage que la MRC de Roussillon réserve à ses ICI pour la future installation de compostage

VARIA

Aucun sujet n'est ajouté en varia.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été adressée aux administrateurs au cours de la dernière période.

2022-03-11

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Christian Ouellette
Appuyé par M. Alain Dubuc
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour, de lever la séance à 10h33.

ADOPTÉE

Sylvain Payant
Président

Linda Phaneuf
Directrice générale et greffière-trésorière
par intérim